

Vœux aux agents départementaux

Mardi 12 janvier 2016

Discours de Maurice Leroy

Ancien Ministre

Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux,
Monsieur le Directeur Général des Services,
Chers tous,

2015 restera, pour la France, une année marquée par de terribles attentats qui auront notamment coûté la vie à deux jeunes Loir-et-Chériennes, Anna et Marion. Ces événements tragiques ont laissé en nous tous une cicatrice profonde.

Face à la barbarie, nous ne devons céder ni à la peur ni à la tentation de nous diviser. Au contraire, l'unité doit être au cœur de notre vie professionnelle et citoyenne.

En tant qu'agents du service public, votre premier devoir est celui de l'exemplarité. Quelque soient vos missions, celles-ci doivent se faire dans le respect de nos Valeurs Républicaines, dans le souci premier de l'intérêt général. Il est indispensable de montrer que notre République est un rempart contre la négation de nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. En tant qu'agents du service public, vous êtes, chacune et chacun, garants de ces Valeurs, de NOS Valeurs Républicaines.

En cette année qui débute, le sens du service public doit, plus que jamais, guider nos actions. Nos collectivités doivent en effet affronter un contexte économique et social très tendu. Ceci est particulièrement vrai pour les Conseils départementaux qui se retrouvent pris en étau entre une demande sociale de plus en plus forte et des moyens de plus en plus réduits.

L'État, en baissant drastiquement ses dotations aux collectivités, fait peser sur elles une pression financière inédite. Pour le Loir-et-Cher, cette baisse représente 40 millions d'euros en trois ans sur un budget de 408 millions d'euros ! S'ajoutent à cela les transferts de compétences mal ou non compensés par l'État. Depuis 2002, le transfert des Allocations Individuelles de Solidarité, APA, PCH, RSA, représente 282 millions d'euros pour notre collectivité ! 282 millions d'euros que l'État doit au Loir-et-Cher, cela alors même que le nombre de bénéficiaires du RSA est en constante évolution.

Tous ces facteurs nous obligent – comme de nombreux Départements- à repousser, pour la première fois, le vote de notre budget. Sans perspective claire, comment voter un budget honnête et réaliste ? Contrairement à d'autres Départements qui n'ont pas inscrit dans leur budget tous les mois de versement du RSA, notre collectivité refuse de voter un budget insincère qui serait contraire à tous les efforts de bonne gestion et de rigueur qu'elle a menés jusqu'à présent.

Depuis plus de deux ans, d'importants efforts vous ont été demandés dans le cadre de REVPOL, la révision de nos politiques. Ces évolutions de nos pratiques et de nos méthodes, vous y avez consentis. Les résultats sont là, et même au-delà des objectifs. REVPOL a représenté une économie nette de 8,8 millions d'euros sur l'exercice 2014. De même, sans REVPOL, notre capacité de désendettement se serait dégradée de 20 % au lieu de l'amélioration de 5 % que nous avons connue. Enfin, nous avons réalisé une économie de plus d'un million d'euros sur notre masse salariale. Cette bonne et saine gestion est saluée par la Chambre Régionale des Comptes et prise en exemple, au niveau national, par le Premier Président de la Cour des Comptes Didier MIGAUD. Cette réussite est la vôtre. Soyez-en remerciés. Soyez-en fiers.

Au-delà des efforts de rigueur que vous avez menés, votre engagement et votre capacité d'adaptation ont rendu possible la mutualisation de nombreux dossiers avec les Départements voisins.

Nous avons connu aussi des temps d'incertitude, notamment liés à la loi NOTRÉ, où l'avenir des Conseils départementaux semblait en jeu. Je tiens sincèrement à vous remercier pour la patience et le professionnalisme dont vous avez fait preuve durant cette période. Le dialogue n'a jamais cessé au sein de notre Conseil départemental et l'esprit collectif a toujours primé.

Aux sceptiques qui pensent que l'administration territoriale ne sait pas se remettre en question ni se donner les moyens d'évoluer, je dis de venir voir de plus près ce qui se passe au Conseil départemental de Loir-et-Cher.

C'est dans cet esprit que nous avons abouti à la Charte des Valeurs dont la version définitive nous est présentée aujourd'hui. Rédigée collectivement, elle grave dans le marbre nos bonnes pratiques et celle que nous mettons en place pour servir encore plus efficacement les Loir-et-Chériens. La Charte des Valeurs n'est pas un exercice de rhétorique, elle est un engagement, un contrat que nous passons ensemble et vis-à-vis des Loir-et-Chériens. Cette Charte des Valeurs, c'est vous qui l'avez bâtie et écrite. Elle est le reflet de ce que nous attendons au sein de nos métiers et de ce que nos administrés attendent : plus de respect, de réactivité, de proximité. La Charte des Valeurs rappelle que la solidarité territoriale est au cœur de notre action.

Dans nos territoires ruraux en effet, beaucoup de Loir-et-Chériens se sentent isolés, délaissés, loin des grandes villes qui concentrent le pouvoir et les moyens. C'est à nous, services publics de proximité, d'agir pour réduire cette fracture territoriale et nous mobiliser au service de TOUS les Loir-et-Chériens. Vos missions, vos métiers, garantissent le maintien du lien de proximité. Qu'il s'agisse d'insertion, d'aide à l'enfance, d'autonomie, d'entretien de nos routes départementales, de nos collèges, de diffusion culturelle, de citoyenneté. Nos actions de proximité sont le ciment du vivre-ensemble en Loir-et-Cher. Davantage encore dans une période de difficulté économique et sociale comme celle que nous traversons.

Quand le temps est incertain, le plus sûr est de se recentrer sur nos valeurs et croire en nos atouts. Face aux doutes, à la morosité ambiante, à la détresse, je refuse que nous participions à une logique défaitiste ! Je refuse que nous nous laissions gagner par le pessimisme !

Tout ce que nous avons réalisé ensemble depuis plus de 10 ans doit nous servir de socle pour agir et relancer une dynamique positive. Nous avons tout pour faire gagner notre Loir-et-Cher : des forces vives, des projets concrets, un attachement sincère et profond à notre territoire, une diversité de richesses exceptionnelle.

Notre rôle en tant que collectivité territoriale est d'impulser et d'accompagner les dynamiques locales. C'était toute l'ambition de Loir&Cher 2020. Cet élan est toujours bien présent et il va reprendre de plus belle en 2016 ! A travers des projets concrets dans tout notre département, à travers les Labs, les « jeudis du futur », les rencontres, les mises en relation, nous continuerons à être le moteur de cet équilibre territorial si précieux en Loir-et-Cher.

Ensemble, audacieux, nous allons poursuivre les actions qui mettent notre département en valeur pour combattre la désespérance. Les chantiers sont nombreux : le déploiement du très haut débit pour tous, les grands travaux routiers, l'autonomie et le maintien à domicile, le travail sur l'insertion locale, le soutien aux petites communes rurales, l'amélioration de notre qualité de service grâce à la démarche Qualidep directement issue de *Loir&Cher 2020* et qui mobilise déjà des dizaines d'agents.

2016 sera une année pour se retrouver autour de nos valeurs et de nos missions. Une année pour agir ensemble. Les uns avec les autres, les uns pour les autres.

Tous mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour chacun d'entre vous et pour ceux qui vous sont chers.